



PHOTOGRAPHIE D'ÉLÈVE



**Autorisation de prise de vue et d'utilisation à
des fins pédagogiques et éducatives
Année Scolaire 2024-2025**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Responsable légal de l'élève

Autorise

N'autorise pas

Le collège Victor Hugo à photographier mon enfant lors de la venue du photographe en début d'année scolaire.

L'utilisation se portera sur :

- L'identification sur les dossiers administratifs et pédagogiques des élèves
- La présentation de type « trombinoscope » de la classe de l'élève
- La présentation d'une activité scolaire, journal ou site Internet scolaire, information sur une activité pédagogique ou périscolaire (activité en classe, voyage pédagogique...)
- Tout support nécessaire à la présentation indiquée (sur papier, support analogique ou support numérique)

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres fins que celles précitées.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je dispose du droit de retrait de cette photographie si je le juge utile.



DATE ET SIGNATURE **OBLIGATOIRE DES 2 RESPONSABLES LÉGAUX** :

RESPONSABLE LÉGAL 1

RESPONSABLE LÉGAL 2

TUTEUR/AUTRE